

Étaient présents en Mairie de Cognin-les-Gorges à 20 h 00 :

Présents : Mmes BOREL, LAUDE, AGERON, MUZARD. MM. GLENAT, FERROUILLAT, DE GAUDENZI, BAYLE, DURAND, REYNAUD-DULAURIER.

Excusés : V. SIMOENS, F. MATRAIRE, P. MELGAREJO et R. MOURRE.

1/ Devis Montagner Digital

M. Le Maire présente au Conseil Municipal les devis de la SA Montagner Digital pour l'équipement d'une classe avec un vidéo projecteur interactif et d'un vidéo projecteur classique pour la 3^o classe et la Mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal arrête son choix sur le devis de 2 257,27 € HT pour le 1^{er} équipement et de 584,45 € HT pour le 2^d.

2/ Convention d'occupations par le Foyer Rural

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les 2 conventions d'occupation par le Foyer Rural l'une pour le bâtiment dit Bodega, l'autre pour la salle du rez-de-chaussée de la Maison Carral. Il est convenu que la secrétaire de Mairie transmette par mail un exemplaire des projets de convention à chaque conseiller afin que chacun puisse les étudier.